

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 5 janvier 2021

Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS, s'est réuni en séance ordinaire le cinq janvier deux mil vingt et un, à vingt heures, à la salle Saint-Martin, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Jean-Charles PERRIN.

Présents : Laurence Renoux, Jean-Claude Desbat, Jean-Paul De Vermont, Geneviève Foley, Marie-Claire Berrerd, Alain Arnaud, Myriam Perrin, Sandrine Bessenay, Ludovic Batteur, Mirabelle Rousset-Charensol, Xavier Collonge, Maryline Trichard, Adrien Carret, Mirabelle Rousset-Charensol, Damien Lamboley.

Adrien Carret a été élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 15

Date de convocation de la réunion du Conseil Municipal : 18 décembre 2020

Le précédent compte rendu est approuvé à l'unanimité.

I. AFFAIRES DIVERSES

Personnel communal

1. Agence Postale

Suite à la demande de modifications d'horaires pour l'agence postale, un essai est réalisé depuis les vacances de Noël. Il s'avère que le créneau de 17h30 à 18h fait l'objet d'une bonne fréquentation.

Les horaires suivants sont donc validés par le conseil municipal :

Lundi, Mardi, jeudi et vendredi : 10h à 11h30 – 16h à 18h00

Samedi: 9h à 12h

Fermeture le mercredi

2. Gratification stagiaire

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'une stagiaire a été accueillie à l'école maternelle pendant 3 semaines dans le cadre du CAP Petite Enfance. Il propose au conseil municipal de récompenser l'application de la stagiaire, Laurine VERGER, par le versement d'une indemnité.

Le conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Considérant la qualité du travail réalisé par la stagiaire et son implication au sein de l'école,

DÉCIDE, après avoir délibéré, d'autoriser Monsieur le Maire à attribuer une gratification exceptionnelle de 180 € à Laurine Verger.

3. Recrutement adjoint technique

Virginie Girard a fait part de sa démission à compter du 1^{er} avril 2021. Le poste représente un temps de travail de 19.06 heures hebdomadaires annualisés réparties comme suit : 13.25 heures pour le ménage des bâtiments et 8 heures pour la surveillance de la pause méridienne pendant les périodes scolaires. Le recrutement sera lancé prochainement.

4. Arrêts de travail

Laurine Verger est recrutée du 4 au 8 janvier 2021 de 8h30 à 11h45 et de 12h15 à 13h45 et Mélody Pourret assurera le ménage de l'école maternelle afin de remplacer l'ATSEM en arrêt de travail jusqu'au 8 janvier.

FINANCES

1. Finances

Le compte administratif sera voté lors du conseil municipal de février et le budget prévisionnel en mars. La commission finance se réunira le mardi 26 janvier à 18h30.

Les projets d'investissement abordés sont :

- La sécurisation et l'accessibilité des jeux de boules
- L'aménagement du village avec l'obtention du Label Petites Cités de Caractères : installation de barrières, reprise des murs et des escaliers.
- L'aménagement piétonnier de la route de la Cime. Pour cela, l'acquisition d'une bande de terrain sur 2 mètres de large en bordure de voirie sera nécessaire.
- La création d'un parking en face du stade
- La création d'un espace pour l'accueil des camping-cars
- Fermeture du city-stade
- La fermeture du préau de l'école
- La réfection du parking de l'école : étant donné des projets d'enfouissement et de déplacement de réseau sur cette parcelle dans les années futures, il est préférable de reporter ce projet. Il est proposé de refaire le marquage en attendant.
- L'installation de caverne ou d'un columbarium au cimetière
- Réflexion sur la création de logement seniors pour les prochaines années.

2. Purificateurs d'air

La Région apporte son soutien aux communes pour l'acquisition et l'installation de matériels de purification de l'air par filtration haute efficacité des établissements scolaires pour les espaces où le port du masque ne peut être respecté. La dépense doit être de 500 € minimum pour une aide à hauteur de 80 %. Cet équipement serait utile pour le restaurant scolaire et des devis sont en cours d'étude.

III. BATIMENTS COMMUNAUX

1. Clocher de l'église

Les devis réactualisés pour la restauration du clocher s'élèvent à :

- Installation électrique : 5 735.44 € HT
- Cloche 1 avec joug en bois : 5 897.55 € HT
- Cloche 2 avec joug en bois : 5 512.50 € HT
- Cloche 3 avec joug en bois : 5 336.10 € HT
- Cloche 4 avec joug en bois : 5 113.25 € HT

Dans le cadre de la souscription, les dons s'élèvent à ce jour à 3112.34 €.

Il est proposé de valider l'installation électrique et les cloches 1 et 2 pour cette année, puis de faire la cloche 3 en 2022 et la cloche 4 en 2023. Le conseil valide cette proposition.

2. Résidence Ponosse

Suite au départ de Mr CHELLIT, le maire a pris la décision suivante : bail pour le logement sis 191, rue du Château propriété de la commune, à Mme LUNA Justine, aux conditions suivantes :

- bail d'une durée de 6 ans à compter du 14 janvier 2021,
- loyer mensuel initial de 344 € et 30 € de charges,
- indexation du loyer sur l'indice de référence des loyers (IRL).

3. Logement de la Poste

Suite au changement de locataire, il s'avère que la salle de bain est vétuste. Il est prévu de remplacer la baignoire par une douche et de reprendre la faïence. Des demandes de devis sont en cours.

IV. COMMUNICATION/TOURISME

1. Vœux

Une vidéo du maire sera réalisée pour souhaiter les vœux.

Pour les bénévoles du portage de repas et les enseignants, une boîte de chocolats et une bouteille seront offertes.

Pour le personnel communal, le conseil municipal valide l'achat de chèques cadeaux pour une valeur de 100 €.

2. Bulletin municipal

Le bulletin municipal, le calendrier de collecte et le journal de l'agglomération seront distribués en fin de semaine.

3. Label Petites Cités de Caractère

L'objectif est l'appropriation, la sauvegarde, la valorisation et l'animation du patrimoine comme levier de développement du territoire. Le Département apporte son appui dans cette démarche. La Région peut subventionner jusqu'à 50 % des dépenses pour la mise en valeur du patrimoine dans le cadre d'appels à projet. Une nouvelle rencontre sera organisée prochainement avec les services du Département.

V. ENVIRONNEMENT

Voirie

1. Aménagement Ecluse

Suite à la consultation, l'analyse des offres est la suivante :

Entreprise	Montant de l'offre	Note sur 80	Valeur technique Note sur 20	Classement
AXIMA	11 640	80	16	2
EIFFAGE	11 697	76.6	20	1
EUROVIA	12 990.70	70.7	16	3

L'entreprise EIFFAGE est retenue. Les travaux auront lieu pendant les vacances de février pour une semaine environ. Les poids lourds seront déviés par le Chavel.

2. Cimetière

Jean-Claude Desbat présente le règlement du cimetière qui fera l'objet d'un arrêté du maire et la fiche de travaux. Une simulation d'insertion sur le site de caverne et d'un columbarium sera proposée ainsi que les devis correspondants.

Urbanisme

1. Déclarations préalables

DP0692572000029 – 1070 route de Saint Cyr – AL 460 – BOULADOU Jean-Philippe
Réfection de toiture et pose d'ouvertures de toit. **Le conseil émet un avis favorable**
DP0692572000030 – 16 rue de la Maison Jaune – AL 449 – DULAC Gérard
Installation de 9 panneaux photovoltaïques - **Le conseil émet un avis favorable**

2. Certificats d'urbanisme

CU0692572000050 – La Valla -AC 83
CU0692572000051 – 900 rue de la Madone – AL 219
CU0692572000052 – 42 rue des Muids – AC 257-466-467
CU0692572000053 – 42 rue des Muids – AC 254

3. SAFER

La SAFER informe des ventes de propriétés sur la commune.

- Commission urbanisme mardi 19 janvier à 20h.

Environnement

1. Passage sur la commune

Le rallye motocycliste du Beaujolais nous informe de son passage sur la commune les 1 et 2 mai 2021. Le conseil émet un avis favorable.

VI. SYNDICAT INTERCOMMUNAUX

1. CAVBS

Jean-Charles Perrin présente le compte-rendu du conseil communautaire du 26 novembre 2020.

3. SMIE

Jean-Claude Desbat présente le compte rendu du conseil syndical du 17 novembre 2020.

VII. QUESTIONS DIVERSES

- 2 nids de frelon asiatiques ont été repérés et détruits sur la commune. L'intervenant nous a signalé qu'il n'est plus utile de procéder à la destruction des nids à cette période mais qu'une attention particulière devra être portée dès le mois d'avril.
- Myriam Perrin donne lecture de la lettre de remerciement des élèves de maternelle suite à l'installation de l'aire de jeu.
- Nous avons reçu une demande de sécurisation sur la Route Départementale au niveau du Poyard. La demande sera transmise au service du département compétent.
- Un administré nous informe d'une dégradation de l'enrobé au hameau de Montrichard en raison de la pousse des herbes. Une visite aura lieu sur place.
- Les travaux de mise en séparatif sur la route de la Cime devrait débuter le 1^{er} juillet 2021.
- Jean-Charles Perrin fait part d'une lettre de remerciement du Club Clochemerle Amitiés et des nombreux retours positifs suite au repas offert aux aînés.
- Les illuminations seront enlevées les 11 et 12 janvier.
- Dans le cadre du respect du protocole sanitaire de la FFF, la reprise des entraînements de football aura lieu le samedi 9 janvier. Afin de limiter les risques liés à la crise sanitaire, l'utilisation des vestiaires demeure interdite.
- L'assemblée Générale des Communes aux Noms Burlesques aura lieu le vendredi 29 janvier à 19h en visio conférence.
- Marie-Claire Berrerd donne lecture de la réponse de l'Architecte des Bâtiments de France suite au recours formulé contre l'avis pour la DP 0692572000022. L'opposition au projet est confirmée par la médiatrice et une rencontre est proposée afin de trouver des solutions.
- Jean-Claude Desbat informe d'un problème d'humidité dans une maison de la Rue Gabriel Chevallier. Une investigation sera menée par les services de l'agglo afin de détecter un éventuel défaut sur le réseau d'eau.
- Un contact sera repris avec l'agglo afin d'étudier la possibilité de rabaisser le mur le long de l'escalier de la Croix-Rousse
- Prochain conseil municipal : mardi 2 février 2021 à 20 h

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'est terminée à 22 heures 15